

## **Compte-rendu de la Session d'automne 2008 (4 et 5 novembre)**

### **SECTION 38 du COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Par les élus de la liste « Pour l'avenir de la recherche »**

#### **Sommaire**

1/ Composition de la nouvelle commission de la section 38

2/ Session d'automne 2008 : préambule et motions

3/ Compte-rendu de la déclaration de politique générale de B. Laurieux, Directeur Scientifique par intérim du département SHS du CNRS

4/ Travaux de la section 38

5/ Informations

#### **1. COMPOSITION DE LA NOUVELLE COMMISSION DE LA SECTION 38**

(les élus de la liste « Pour l'avenir de la recherche », sont signalés par le signe \*\*)

##### **Elus :**

Collège A1 : Elisabeth CLAVERIE, Chantal BORDES-BENAYOUN \*\*, Claudine VASSAS\*\*

Collège A2 : Jean-Pierre ALBERT, Jean-Luc BONNIOL\*\*, Olivier LESERVOISIER\*\*

Collège B1 : Michèle BAUSSANT\*\*, Benoît FLICHE\*\*, Sophie HOUDART

Collège B2 : Jacky BOUJU, Frédéric JOULIAN

Collège C : Marc BORDIGONI\*\*, Rita-Danielle BRESEGHELLO\*\*, Catherine FINETIN\*\*

##### **Nommés :**

Jean-Paul COLLEYN, Corinne FORTIER, Yves GOUDINEAU, Anne Yvonne GUILLOU, Odile JUNET-DIALLO, Charles RAMBLE, Gilles TARABOUT

##### **Composition du bureau :**

*Présidente :* Chantal BORDES-BENAYOUN (collège A1, élue)

*Secrétaire scientifique :* Michèle BAUSSANT (collège B1, élue)

*Membres :* Jacky BOUJU (collège B2, élu)

Yves GOUDINEAU (collège A2, nommé)

Sophie HOUDART (collège B1, élue)

Rita-Danielle BRESEGHELLO (collège C, élue, invitée au bureau)

## **2. SESSION D'AUTOMNE 2008 : PREAMBULE ET MOTIONS**

Membres de la Section - Présents : JP Albert ; JL Bonniol; C. Vassas; J. Bouju; O. Leservoisier ; O. Journet Diallo; JP Colleyn; A. Guillou; F. Joulian; C. Fortier; P. Bordigoni; D. Breseghello; C. Finetin; Y. Goudineau; E. Claverie; S. Houdart; M. Baussant; C. Bordes-Benayoun; C. Ramble; B. Fliche. Absents : G. Tarabout

Assistante du Comité National : Michèle Desumeur

La nouvelle présidente, Chantal Bordes-Benayoun, ouvre la discussion sur les motions proposées sur les comités, puis sur la légalité de la présence des élus B et C. La présidente lit l'ensemble des motions et propose qu'un petit comité se mette en place pour les finaliser et proposer un texte d'ici la fin de la réunion (voir les motions ci-dessous).

Il n'est pas possible d'approuver le PV du comité national du printemps 2008, ce document n'ayant pas été produit par la commission précédente.

La présidente propose de revoir les critères d'évaluation et de les affiner. Sont évoquées diverses questions quant aux critères: notamment le poids des charges administratives et de la recherche de crédits pour les chercheurs; le positionnement à adopter par rapport aux questions bibliométriques et comptables; la distinction entre le parcours scientifique et l'administration de la recherche et comment pondérer les deux à chaque stade d'une carrière; l'insertion du chercheur dans l'unité; la prudence à adopter quant au formatage des carrières; l'affichage dans le concours d'entrée d'éléments qui font la singularité de la discipline, tels que le terrain; les femmes et l'égalité des chances dans l'accès au CNRS et dans la promotion au CNRS dans les carrières de chercheur; une transparence dans l'évaluation par rapport aux normes européennes.

La présidente souhaiterait qu'on réaffiche quelques principes et qu'on distingue bien les niveaux en gardant une certaine souplesse. Elle propose également de rester au plus près des dossiers, de prendre en compte la logique interne des démarches de recherche, les contraintes propres à nos disciplines en matière de temporalité et de terrains. Elle souligne enfin l'importance du rôle de l'encadrement et de la formation à la recherche.

Une discussion autour des CID s'organise, avant la venue de Bruno Laurieux, Directeur scientifique par intérim du département SHS du CNRS), afin que cette question soit soulevée au cours de la rencontre, notamment quant à la possibilité d'une représentation de la section 38 dans les CID 44 et 45.

Après la venue de Bruno Laurieux, la section 38 adopte à l'unanimité plusieurs motions - sur le coloriage de l'ensemble des postes CR2 au concours 2009, sur les chaires CNRS, sur les recrutements et les moyens, sur la participation des élus C aux comités d'évaluation, sur les règles de présence des membres des collèges B et C pendant les sessions du Comité National de la Recherche Scientifique et sur les missions de la section 38.

### **LES 6 MOTIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION D'AUTOMNE 2008 PAR LA SECTION 38 DU COMITE NATIONAL :**

#### **Sur les recrutements et moyens 2009 du CNRS**

La section 38 du Comité national, réunie en session d'automne 2008 s'alarme de la diminution du

nombre de nouveaux postes permanents de chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La section 38 rappelle que l'excellence de la recherche passe par un socle incompressible de personnels permanents qu'il convient de doter de moyens récurrents à la hauteur de l'excellence visée. Elle rappelle que les contrats obtenus auprès des différentes agences de moyens sont un apport de moyens humains et financiers ponctuels dans le temps. Ils permettent de viser le meilleur niveau international mais leur efficacité repose sur une structure stable qui doit rester garantie par l'Etat, via le CNRS.

*Adoptée à l'unanimité à Paris, le mercredi 5 novembre 2008*

\*\*\*

### **Sur les chaires CNRS - Universités**

La section 38 déplore la mise en place des chaires juniors CNRS/Universités en lieu et place de postes de chargés de recherches, ce qui entame un processus d'extinction du corps de chargé de recherches. Cette mesure instituera des inégalités inacceptables dans le corps des maîtres de conférences et des chargés de recherches.

*Adoptée à l'unanimité, à Paris, le mercredi 5 novembre 2008*

\*\*\*

### **Sur les Règles de présence des membres des collèges B et C pendant les sessions du Comité National de la Recherche Scientifique**

La section 38 considère que la présence des représentants des collèges B et C lors de la présentation des dossiers de promotion pour les passages CR2/CR1 et DR2/DR1 est essentielle à leur participation pleine et entière aux activités de la section. Leur absence est en contradiction avec les missions d'évaluation des sections du Comité National.

En conséquence la section se retrouve dans le devoir de gérer cette contradiction.

*Adoptée à l'unanimité à Paris, le mercredi 5 novembre 2008*

\*\*\*

### **Sur la participation des élus C aux comités d'évaluation**

La section 38 du comité national, réunie pour la session d'automne 2008, demande par cette motion à la direction du CNRS de continuer à faire accompagner systématiquement les comités d'évaluation par un membre élu C de la section relevant du comité national.

Les Ingénieurs, Techniciens et Administratifs (« ITA »), quelles que soient leurs tutelles, assurent l'accompagnement de l'activité de recherche et sont donc un maillon clef dans la vie du laboratoire.

Rencontrer les ITA de tous les laboratoires, c'est permettre une vision globale stratégique des métiers du secteur scientifique, pour accompagner l'exercice de la prospective, et guider l'élaboration de la formation, dans une dynamique humaine.

*Adoptée à l'unanimité, à Paris, le mercredi 5 novembre 2008*

\*\*\*

### **Sur le coloriage de l'ensemble des postes CR2 au concours 2009**

La section 38 du comité national déplore le coloriage de l'ensemble des postes de chargés de recherche seconde classe du concours 2009. Ce coloriage engendre une autocensure de candidats de très haut niveau et il

empêche la section de tenir son rôle de repérage de l'excellence et de l'innovation scientifique dans le domaine de l'anthropologie. La section 38 demande à la direction scientifique de revenir sur ce coloriage.

*Adoptée à l'unanimité, à Paris, le mercredi 5 novembre 2008*

\*\*\*

### **Sur les missions de la Section 38**

La section 38 du comité national de la recherche scientifique s'inquiète de la définition du rôle qui sera le sien au cours de son mandat. Elle craint de le voir réduit à l'enregistrement de décisions prises en amont. Elle se refuse à se porter caution d'une politique de désengagement du CNRS vis-à-vis des laboratoires au profit des établissements. Elle entend remplir pleinement sa fonction dans toutes les missions qui lui sont attribuées par les textes.

*Adoptée à l'unanimité, à Paris, le mercredi 5 novembre 2008*

### **3. INTERVENTION DE BRUNO LAURIOUX, Directeur scientifique par intérim du département SHS du CNRS (4 nov. 2008, 14H30)**

#### ***La réforme du CNRS***

La réforme du CNRS est présentée comme un élément de la réforme globale de la recherche française qui s'est accélérée ces derniers mois et en particulier depuis septembre 2008. La mission de la Direction scientifique SHS est de préparer la mise en place d'un Institut SHS en 2009, autour de trois objectifs:

1. Élaborer un projet scientifique et organisationnel pour l'institut, sur la base du nouveau projet en date du 22 septembre 2008. La discussion reste toujours ouverte, remarques critiques et propositions d'amélioration sont enregistrées. Le nouveau projet sera présenté devant le conseil scientifique du 17 novembre 2008.
2. Élaborer un nouveau contrat d'objectifs moyens entre État et CNRS pour fixer les activités de l'organisme jusqu'en 2013.
3. Élaborer le budget de l'année 2009 en prenant en compte les conditions spécifiques de l'Institut et préparer les campagnes de recrutements et de promotions 2009.

Le temps des motions a fait place à celui des propositions. L'image du département SHS a changé. Les SHS ne sont pas une citadelle assiégée, l'Institut National des SHS est en bonne voie. Il s'agit d'affirmer quelles sont les forces des SHS et leurs spécificités, afin de définir les missions nationales de l'Institut. La réforme du CNRS a entraîné de nouvelles missions, certaines déjà mises en oeuvre, d'autres restant à préciser.

L'Institut est destiné à s'articuler autour de trois fonctions:

- agence de moyens, à terme appelée à devenir la fonction principale de l'Institut.
- opérateur de recherches, seul ou en collaboration
- coordinateur de la prospective et de la programmation

Une discussion est en cours entre les départements pour définir ces financements croisés, une gamme de financements très large est envisagée. Les Instituts seront appelés à financer des individus, des projets, des équipes qui seront pilotés par d'autres organismes ou l'université. L'affectation de

personnels CNRS fera l'objet de conventions. Le budget 2009 sera très contraignant et il est prévu pour 2009 de développer les projets à court terme (PEPS).

### *Les laboratoires « stratégiques »*

L'une des questions à laquelle le CNRS va devoir répondre est: comment justifier la fonction d'opérateur de recherche, le pilotage des laboratoires pouvant être confié aux Universités? La seule justification est la cohérence de l'activité d'une unité avec la politique stratégique nationale du CNRS. D'où la notion de « laboratoires stratégiques » et celle de « niches scientifiques », définies comme traitant de spécialités rares mais utiles à un certain nombre d'établissements scientifiques.

Pour l'heure, les principes permettant de déterminer le caractère stratégique d'un laboratoire ont été affinés grâce à la vague C, tels que la subsidiarité par rapport aux universités qui deviennent les acteurs principaux de la recherche et l'interdisciplinarité, l'importance d'une activité de prospective.

Sans conclure sur la définition des principes permettant de caractériser les « unités stratégiques », le DS en vient au rôle du CN qui est « capital » : si l'AERES évalue les unités, le CN fonde la pertinence de l'association de l'unité au CNRS au regard de la stratégie du CNRS. Les sections du CN ont mission d'éclairer le futur INSHS sur les grands chantiers de l'avenir : activité de prospective.

L'INSHS sera le coordonnateur de la prospective et de la programmation ; c'est une nécessité politique, scientifique et institutionnelle d'autant qu'il y a une multiplication des programmes à courts et moyens termes (ANR, Europe, ...), et par exemple, servira à éviter les doublons. LE CN doit mettre au jour les questionnements scientifiques novateurs pour les SHS. C'est dans ce cadre que le CN aidera l'INSHS à définir les unités stratégiques, cela s'applique pour la vague D (CEIFR, Bouretz ; IIAC, Gossiaux ; SHADYC, Boutier ; CEIAS (Asie du sud-est ; Matringe ; GSRL, Willaime, LAU, Depaule). Le CN devra répondre à la question de savoir si l'unité est cruciale pour la stratégie nationale du CNRS ; le CNRS n'a plus vocation à participer à l'aménagement du territoire.

Certains élus réagissent à la nouvelle mission exigée par la DS au CN pour déterminer les unités stratégiques et celles qui ne le sont pas. Ils estiment qu'ils n'ont pas été désignés par leurs pairs pour participer à la désassociation des unités mixtes de recherches du CNRS sachant que 30% des UMR actuelles seront concernées par cette mesure de désassociation (voir motion préparée au point 5., à la fin du CR).

### *Le recrutement en 2009*

En matière de recrutement, 90 postes statutaires seront perdus. En 2009, il y aura 50 postes, chaires comprises, parmi lesquels 38 postes en tout pour l'ensemble des SHS (comprenant les CID). Des affectations de postes du département EDD sur certaines sections sont prévues. Au total la commission aura à se prononcer pour cinq postes de DR2, un poste CR1 et trois CR2, ces derniers étant tous coloriés sur les thèmes suivants : mutations contemporaines en Afrique; anthropologie de l'Amérique du Nord; anthropologie de la musique.

Les chaires CNRS viseraient à favoriser excellence, à renforcer l'attractivité de la recherche et à favoriser les passages. Le CNRS apporte entre autres une dotation d'accompagnement de 50000 euros sur 5 ans. Les profils pour 12 chaires ont été définis.

Le Directeur scientifique précise, sur la question des concours, que la commission a pour fonction de prononcer l'admissibilité des candidats et non l'admission décidée par un jury souverain qui n'a pas à se justifier. 23 promotions en DR1 sont prévues pour l'ensemble des SHS et 12 en DRCE.

Une discussion s'en suit sur les CID, dans lesquelles la 38 apparaît sous-représentée, et la nomination d'un DSA pour la section 38. Des précisions sont demandées sur les Chaires, notamment quant aux modalités d'attribution : ce serait le département qui décide des postes de chaires sur la base d'une analyse des demandes des laboratoires. On ne sait pas encore si les chaires auront des conséquences sur les postes de détachement (15 seulement dont 7 pour les SHS en 2009) ou de

délégation. La question des Chaires soulève de nombreuses questions et remarques de la part des membres de la section, dont le fait que ce dispositif représenterait une inégalité instituée.

#### **4. TRAVAUX DE LA SECTION 38 ET RÉSULTATS**

##### ***Confirmation d'affectation des lauréats CR et désignation de leur directeur de recherche***

ARIEL DE VIDAS Anath CR1 (UMR8168) LEMPERIERE

DELEAGE Pierre CR2 (UMR7130 DESCOLA) , DR : Catherine ALES

DEMATTEO Lynda CR2 (UMR8177 GOSSIAUX), DR : Dionigi ALBERA

GROS Stéphane CR2 (UPR299 SMADJA), DR: Charles RAMBLE

JAOUL Nicolas CR2 (UMR8156 FASSIN), DR : Aminah Mohammad ARIF

WENDLING Thierry CR1 (UMR8177 GOSSIAUX)

Avis favorable pour tous

La question de l'affectation d'un candidat dans le laboratoire où il a fait son doctorat a été soulevée. Rappelons que les affectations sont décidées par la DS, et qu'une règle voudrait depuis plusieurs années que les affectations soient attribuées en dehors du laboratoire d'origine. Cela fait que le premier choix de laboratoire demandé par le lauréat n'est pas toujours celui retenu par la DS, aussi soit la règle vaut pour tous, soit la dérogation à la règle doit être dûment justifiée.

##### ***Demande d'éméritat***

1er OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre DR1 (UMR8562 BOUTIER)

1er ex aequo XANTHAKOU Margarita DR2 (UMR7130 DESCOLA)

3ème MAC DONALD Charles DR1 (UMR6578 BOETSCH)

4ème BOUYSSÉ-CASSAGNE Thérèse DR2 (UMR7169 COSIO ZAVALA)

##### ***Revues périodiques***

Cahiers d'Etudes Africaines

Journal des Anthropologues

Journal des Africanistes

Techniques et Culture

Image Re-vues

Ethnographiques.org

Etudes rurales

Espaces Temps.net

Moussons

Droit & Cultures

Péninsule

L'Homme

Journal de la Société des Océanistes

Nuevo Mundo Mundos Nuevos

Gradhiva

Journal de la Société des Américanistes

L'Homme et la Société

Annales de la recherche urbaine

Ethnologie Française

Anthropozoologica

Clio

Toutes ces revues ont reçu un avis favorable

### ***Colloques***

1er « Performances : Défis épistémologiques pour l'art et l'anthropologie »

2ème « Vivre du patrimoine »

3ème « L'essor de la "société civile" dans le monde musulman contemporain, paradoxes et convergences »

4ème « Pêche et exploitation de la mer dans les sociétés anciennes et dites "traditionnelles" »

### ***École thématique***

« Images et sons dans l'étude des rapports à l'espace » : avis très favorable

### ***Promotions CR2/CR1***

BODOLEC CAROLINE : avis favorable

### ***Promotions DR2/DR1***

Classement:

1- MOLINIE ANTOINETTE

2- BEAUJARD PHILIPPE

3- HAWAD CLAUDOT HÉLÈNE

4- BAPTANDIER-SOUNIER BRIGITTE

5- BRISEBARRE ANNE-MARIE

6- LAPIERRE NICOLE

### ***Promotion DR1/DRCE1***

Classement:

1- OLIVIER DE SARDAN JEAN-PIERRE

2- TOFFIN GERARD

### ***Evaluation chercheurs***

CARRIN TAMBS-LYCHE MARINE, DE SALES ANNE, DEHOUX VINCENT, FOURNIER DOMINIQUE, GRENAND FRANCOISE, KARADIMAS DIMITRI, LECOMTE TILOUINE MARIE, PEPIN-LEHALLEUR MARIELLE, ROITMAN JANET, ROZENBERG GUILLAUME, SEVERI CARLO, MERCIER JACQUES, VASSAS CLAUDINE

Sur les 13 dossiers évalués, la section a émis 11 avis favorables et 2 avis différés

### ***Titularisation (fin de stage)***

CLAVEYROLAS MATHIEU, FANCELLO SANDRA, JUNGEN CHRISTINE, PUCCIO-DEN DEBORAH, TANK SEBASTIEN, VATE VIRGINIE

Avis favorable pour tous

### ***Reconstitution de carrière (article 26 du décret n°83-1260 du 30/12/83)***

GUILLOU ANNE, PUCCIO-DEN DEBORAH, TANK SEBASTIEN : avis favorable

### ***Proposition de médaille***

LEMONNIER Pierre a été proposé pour la médaille d'argent

VATE Virginie a été proposée pour la médaille d'argent

### ***Audition candidats concours DR2 2009***

La section ne procédera pas à l'audition des candidats pour le concours de DR 2 en 2009. Elle fera appel à des experts pour le concours 2009 si nécessaire.

## **5. INFORMATIONS**

### Prochaines dates de réunion:

- du 7 au 10 avril 2008 inclus: auditions pour les concours

- du 14 au 17 avril inclus: jury d'admissibilité

- du 18 au 20 mai inclus: session de printemps

### ***Motion en cours d'élaboration par des élus SNCS***

*Appel : « Nous n'avons pas été élus pour participer à une déstructuration »*

En tant qu'élus au sein des sections, nous avons été désignés par nos pairs, les personnels du CNRS, pour participer aux recrutements des chercheurs, à l'évaluation de l'activité des chercheurs et des unités de recherche, ainsi qu'à l'analyse de la conjoncture. Depuis juin 2008, la direction générale a rajouté une nouvelle mission aux sections, « *la pertinence de la prospective des unités de recherche ainsi que celle des unités candidates à un soutien du CNRS dans le cadre de la stratégie propre à l'établissement* ». En clair, cela signifie que les sections vont se prononcer sur le maintien ou la sortie des unités considérées comme « non stratégiques » pour le CNRS.

Si nous sommes attachés à une mission de prospective des sections, qui consiste à « *émettre des avis et de faire des propositions sur la création, le renouvellement, la suppression et l'association des unités de recherche, les besoins en crédits et personnels de ces unités* » (règlement intérieur 2002), nous considérons que cette mission prend une toute autre tonalité quand la stratégie de l'établissement consiste à terme à faire sortir **50%** des unités de la fonction d'opérateur de recherche du CNRS.

Nous appelons donc tous les élus à refuser d'être associés à la déstructuration de leur propre organisme et à essayer de convaincre tous les membres de leurs sections à adopter une position unitaire via le vote d'une motion. S'ils sont en position minoritaire, ils peuvent au minimum refuser de participer au vote concernant les désassociations d'unités.

Les élus SNCS des sections 36, 38, 40.